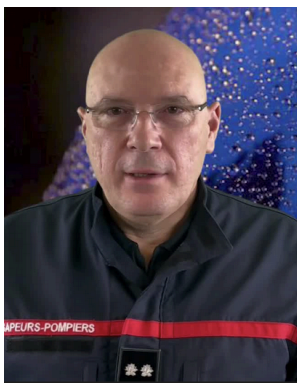




“ → Un projet d'établissement qui a permis de définir des valeurs communes à porter par le management et l'ensemble des acteurs du SDIS mais un manque de retranscription dans les pratiques managériales est déploré.

→ Un décalage entre la Direction, le projet stratégique et la réalité de terrain est un constat partagé par toutes les strates hiérarchiques.”




MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité



Le Préfet,
Directeur du Cabinet

Monsieur Frédéric MONCHY
Président
Syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs, techniques et spécialisés (SNSPP-PATS)
6, rue Paul Eluard
33600 PESSAC

Paris, le **05 MARS 2025**

Réf. : 25-002626-D/ BDC-SCCI / NP

Monsieur le Président,

Monsieur Bruno RETAILLEAU, ministre d'état, ministre de l'Intérieur, a bien reçu la copie de la correspondance que vous avez transmise à Monsieur Gérard DARMANIN, ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice, par laquelle vous sollicitez de la part du Service départemental d'incendie et de secours du Nord, la communication d'un rapport d'audit relatif aux risques psycho-sociaux, conformément à la décision du tribunal administratif de Lille du 16 mai 2024.

Le ministre, qui a pris connaissance de vos observations avec attention, m'a chargé d'adresser votre courrier à Monsieur le directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises, déjà saisi par vos soins, aux fins d'un examen approprié de votre requête.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.


Franck ROBINE

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

